

AMPIANA

Impact social de la rizipisciculture



Programme financé par l'Union Européenne



Auteurs

RANDRIANANDRASANA Maminaina Iriantsoa

RANDRIANETSY Patrick

Avec la contribution de

BENTZ Barbara

MARTEL Philippe

2019



Sommaire

La pisciculture et le genre	4
1. La façon dont les femmes considèrent la pisciculture	6
A) Place de la pisciculture au sein du ménage	6
B) Motivations des femmes à adopter la pisciculture	7
2. Les rôles de la femme dans la pisciculture	8
A) Place de la femme dans la prise de décision	8
B) Partage des tâches dans les activités piscicoles	9
3. Les blocages rencontrés par les femmes dans la pisciculture	10
A) Facteurs techniques	10
B) Facteurs physiques	10
C) Facteurs sociaux	10
4. Les blocages rencontrés des femmes par rapport aux activités du projet	10
5. Propositions d'amélioration	11
La pisciculture et la pauvreté	13
1. La pauvreté dans la ruralité malgache : une pauvreté à multiple facette	14
2. Les effets du projet sur la réduction de la pauvreté d'une localité	16
3. L'adéquation des modèles proposés par le projet aux différentes catégories socio-économiques de la population rurale	18
4. Conclusion et recommandations	22



La pisciculture et le genre

Le terme « genre » désigne les différences, rôles et attentes assignés par la société aux femmes et aux hommes. Ces rôles sont appris, peuvent changer au fil du temps et sont influencés par la culture, l'éducation, la classe, les environnements économiques et politiques, les médias, les crises et les conflits, d'après l'UNESCO¹ (Le Masson et al, 2016). Durant les quatre ans d'intervention du projet AMPIANA, des études sur l'intégration du genre dans la rizipisciculture ont été effectuées. L'objectif général de ces études a été de connaître la division de travail, la répartition de l'accès et du contrôle

des ressources entre l'homme et la femme, mais aussi les blocages rencontrés par les femmes en pisciculture afin d'améliorer les futures interventions dans le sens d'une meilleure équité entre les genres. Cette dernière est le processus qui consiste à être juste au moment de satisfaire les besoins propres aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons. Selon l'UNFPA², pour veiller à être juste, il faut souvent disposer de stratégies pour pallier le désavantage historique et social dont souffre majoritairement les femmes, et qui les empêche d'évoluer sur un terrain égal avec les hommes (ibid.).

1 . United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

2 . United Nations Population Fund

Au début du projet, en 2016, un premier diagnostic participatif sur le genre et la pauvreté dans deux villages de la région Analamanga a été effectué : Andranomanjaka, de la commune de Fiaferana, district Avaradrano, en zone péri-urbaine, et Manazary, de la commune d'Ambohitromby, district Ankazobe, en zone rurale. Une des conclusions de l'étude est que : « L'objectif d'une approche genre n'est pas d'avoir autant de pisciculteurs hommes que de pisciculteurs femmes. L'objectif est d'avoir conscience des rôles différents que la société attribue aux hommes et aux femmes, afin de les intégrer dans la démarche du projet de manière à ce que le projet ne crée pas de déséquilibre au niveau des ménages » (Dabbadie et al, 2016).

En 2018, un deuxième diagnostic participatif sur le genre et la pauvreté a été réalisé dans les deux mêmes villages. L'un des objectifs de ce diagnostic était de caractériser les rôles de la femme et des enfants dans l'atelier piscicole au début de l'introduction de la pisciculture dans les exploitations, et en termes de travail et de fonctionnement général de l'exploitation (Vololoharimanana, 2018). Outre l'organisation des *focus group* dans les deux villages, 45 ménages piscicoles ont été enquêtés pour mieux connaître les rôles des femmes et des enfants dans les exploitations piscicoles. Les femmes représentaient seulement 13 % des bénéficiaires directs du projet AMPIANA, alors que, le diagnostic a montré que 80 % des femmes dans les exploitations piscicoles étaient impliquées dans les processus de décision et d'intégration de la pisciculture dans leurs exploitations agricoles.

Par ailleurs, pour mieux comprendre le fonctionnement des exploitations agricoles des rizipisciculteurs appuyés par le projet AMPIANA, une typologie des exploitations agricoles a été réalisée en 2018, permettant de catégoriser les pisciculteurs en fonctions de critères socio-économiques et techniques. L'étude évaluait aussi la place de pisciculture dans le système d'exploitation des



ménages (Randrianetsy, 2018), mais sans entrer en détail dans la compréhension des rôles des femmes dans la pisciculture.

En 2019, le projet s'est attelé à un travail de capitalisation sur le genre afin d'avoir « un retour sur l'approche AMPIANA sur le genre et la pisciculture dans le but d'améliorer la stratégie d'accompagnement des bénéficiaires appuyés par le projet pour susciter l'intérêt de la femme dans le suivi des formations techniques et les inciter à s'impliquer davantage dans l'activité piscicole » (Randrianandrasana, 2019). Pour compléter les données des études présentées ci-dessus, 12 *focus group* de 4 à 8 participants ont été organisés. Chaque réunion a été animée par un binôme d'ACP³. Les participants étaient composés de :

3 . ACP : animateurs conseillers piscicoles

- ▶ Femmes piscicultrices : celles qui sont les premiers responsables de l'exploitation agricole
- ▶ Femmes des pisciculteurs : ce sont leur mari ou membres de leur famille (frère, parents) qui sont les premiers responsables de l'exploitation agricole
- ▶ Femmes non piscicultrice : elles font parties de ménages qui ne pratiquent pas encore la rizipisciculture mais qui sont intéressés et projettent de faire de la pisciculture
- ▶ Hommes : soit ils accompagnaient leur femme lors de la réunion, soit ils voulaient participer à la réunion par curiosité.

Le présent document synthétise les grandes idées recueillies lors de ces différents travaux sur le genre et la rizipisciculture, notamment :

- ▶ La façon dont les femmes considèrent la pisciculture
- ▶ Les motivations des femmes à s'impliquer davantage à la rizipisciculture
- ▶ Les rôles de la femme dans la pisciculture : prise de décision et partage de tâche
- ▶ Les obstacles rencontrés par les femmes en pisciculture et vis-à-vis des activités du projet
- ▶ Les propositions d'amélioration pour plus d'implication des femmes

1. La façon dont les femmes considèrent la pisciculture

A. Place de la pisciculture au sein du ménage

En termes de revenus, la pisciculture occupe la quatrième place après la riziculture, la porciculture et l'aviculture pour les ménages bénéficiaires du projet AMPIANA, mais cette importance peut varier en fonction du district d'intervention (Randrianetsy, 2018). Les entretiens menés ont par ailleurs montré que la considération de la pisciculture par la femme évolue en fonction du type de ménage.



Dans les ménages dirigés par des hommes, la pisciculture est la troisième activité génératrice de revenus après la riziculture et l'élevage des bœufs. Toutefois, les chefs de ménage ont souligné que la pisciculture était complémentaire des autres ateliers agricoles. Les revenus générés par la pisciculture financent les travaux liés au repiquage du riz, par exemple.

Dans la Commune Rurale de Behenjy, district Ambatolampy, bien que n'étant pas cheffes de ménage, ce sont les femmes qui s'approprient en premier lieu de la rizipisciculture. Ce sont elles qui participent à toutes les activités de renforcement de capacité et transmettent à leur tour leurs acquis techniques à leur mari pour que ces derniers s'impliquent aussi.

Pour les femmes cheffes de ménages, à cause du faible accès au foncier, la pisciculture est importante et se place au premier rang des sources de revenus, avant la culture maraîchère.

Au sein des ménages piscicoles (y compris ceux dirigés par les hommes), plus la pisciculture génère des revenus financiers, plus les femmes lui donnent de l'importance. Notons enfin que, si

les revenus piscicoles représentent en moyenne 13 % des revenus monétaires d'un ménage, l'alevinage rapporte plus (19%) que le grossissement (8%) (Randrianetsy, 2018).

B. Motivations des femmes à adopter la pisciculture

Les discussions menées en *focus group* montrent que les femmes sont motivées par la pisciculture pour les raisons suivantes :

- ▶ **Moins de dépenses** : à la base, la rizipisciculture est un système extensif. L'adoption de la rizipisciculture est un investissement à moindre coût mais avec une marge bénéficiaire supérieure aux autres ateliers agricoles comme la porciculture ou la riziculture. En plus, l'itinéraire technique peut être adapté en fonction des moyens des pisciculteurs.
- ▶ **Moins de tâche** : à part l'activité de surveillance qui devrait être régulière face aux prédateurs et aux vols récurrents, les femmes estiment que les tâches liées à la pisciculture requièrent peu de mains d'œuvre (homme jour) par rapport aux autres activités agricoles. En outre, à l'exception des travaux d'aménagements au début de la campagne, la rizipisciculture n'exige pas beaucoup de force de travail. C'est d'ailleurs pour cela qu'une partie des personnes âgées se lancent dans cette filière au moment de leur retraite.
- ▶ **Revenus supplémentaires** : grâce à la vente des poissons grossis, des alevins ou des géniteurs, la pisciculture permet de financer les dépenses quotidiennes, d'effectuer des investissements agricoles, de démarrer des activités commerciales (vente des Produits de Premières Nécessités par exemple), d'assurer la scolarisation des enfants et même, parfois, de réaliser un investissement dans l'immobilier. La rizipisciculture est par conséquent une source de revenus complémentaires significatifs et c'est un moyen d'investir dans les autres ateliers agricoles. Par ailleurs d'après le résultat du second diagnostic genre et pauvreté, 2/3 des femmes enquêtées gèrent les revenus piscicoles du ménage : soit elles sont seules

gestionnaires, soit elles sont cogestionnaires. Elles jouent ainsi un rôle important dans la gestion du budget familial, et notamment dans la prise de décision par rapport à l'affectation des ressources financières.

- ▶ **Amélioration de la sécurité alimentaire** : pour les ménages malgaches, ce sont encore les femmes qui s'occupent en premier lieu de la nourriture au sein du foyer (approvisionnement et préparation des repas). Il leur paraît donc normal de s'intéresser à la pisciculture qui est un moyen d'accroître la quantité de protéines disponibles, mais aussi de diversifier les types d'aliments pour tous les membres de la famille.
- ▶ **Faible risque** : les femmes ont aussi constaté que les espèces élevées (carpe, tilapia, carassin) jusqu'ici ne sont pas encore victime de maladie, comme c'est le cas pour les élevages terrestres (porciculture par exemple). La pisciculture reste cependant exposée à d'autres types de risques, tels que le vol et autres aléas (gestion de l'eau etc.).
- ▶ **Fierté** : certaines femmes disent qu'elles pratiquent la pisciculture pour prouver qu'elles ont la capacité physique et technique d'égaliser leur mari sur le plan professionnel.





2. Les rôles de la femme dans la pisciculture

Par rapport au rôle joué par la femme dans la pisciculture, les entretiens avec les participants des 12 *focus group* ont confirmé les résultats du deuxième diagnostic genre et pauvreté, que ce soit en termes de prise de décision ou de partage des tâches.

A. Place de la femme dans la prise de décision

« Différents cas peuvent être distingués par rapport au rôle que joue la femme au moment de décider d'initier – ou pas – une activité piscicole sur l'exploitation, puis de prendre des décisions par rapport à cette activité » (Vololoharimanana, 2018) :

- ▶ **1er cas : femme absente de la pisciculture.** La femme n'est pas incluse dans le processus de décision car, soit elle momentanément indisponible pour des raisons de santé ou autre, soit elle n'est pas intéressée et s'occupe d'autres activités. Elle ne s'oppose pas au développement d'une pisciculture mais ne s'implique pas, c'est l'homme qui prend toutes les décisions sans la consulter.
- ▶ **2è cas : femme opposée à la pisciculture.** La femme n'est pas d'accord pour l'introduction de la pisciculture au sein de l'exploitation. En général, ce sont les travaux liés à l'aménagement des parcelles que les femmes n'acceptent pas. Ceci est expliqué par le fait que dans les cas des rizières en métayage, les femmes ont peur que les propriétaires reprennent leur rizière suite aux aménagements effectués (Fertin, 2018). Mais malgré cette opposition de la part des femmes, les hommes continuent à faire de la pisciculture.
- ▶ Cette prise de position de la femme oblige l'homme à chercher par lui-même, parfois en s'endettant, le fonds nécessaire au développement de la pisciculture.
- ▶ **3è cas : femme favorable à la pisciculture sous réserve de réussite.** La poursuite des activités piscicoles est conditionnée par une bonne récolte à l'issue de la première campagne.
- ▶ **4è cas : femme initiatrice de la pisciculture.** Dans ce cas, la femme est la principale décisionnaire par rapport à l'activité piscicole. Il s'agit souvent de ménages dirigés par une femme ou dans lesquels le chef de famille pratique des activités extra-agricoles.

- **5^e cas : la femme et son mari prennent ensemble les décisions.** Ce sont en général des ménages ayant déjà de l'expérience en pisciculture. Au début, c'était les hommes qui prenaient toutes les décisions. Progressivement, les femmes ont pris part à la gestion de l'exploitation piscicole car, avec le temps, elles ont perçu les avantages financiers et maîtrisent les techniques piscicoles.

B. Partage des tâches dans les activités piscicoles

En général, les travaux d'aménagement nécessitant des travaux de force sont dédiés au mari, ou réalisés en faisant appel à de la main d'œuvre externe.

Pour les autres activités piscicoles, les femmes sont impliquées et quatre cas peuvent être distingués :

- La femme fait presque tout en pisciculture. Elle participe à toutes les activités piscicoles, allant de l'aménagement des rizières jusqu'à la vente des poissons. Dans ce cas, elle est en général responsable de l'atelier piscicole au sein du ménage.
- La femme est indispensable dans la pisciculture. Ses activités concernent l'alimentation, la fertilisation, la vente, la récolte. Cependant, elle n'intervient pas dans les activités exigeant de la technicité, telles que la mise en pose pour la ponte, par exemple.
- La femme œuvre indirectement pour la pisciculture. Elle n'est pas impliquée directement dans les tâches piscicoles mais elle participe en donnant des conseils ou en aidant pour la recherche de main d'œuvre.
- La femme ne prend pas du tout part aux travaux piscicoles. Plusieurs situations peuvent être distinguées : pour elle, la pisciculture est un « travail d'homme », ou bien elle n'a pas pris part au développement de l'activité (voir 1^{er} cas et 2^e cas de la partie A)





3. Les blocages rencontrés par les femmes dans la pisciculture

Les femmes enquêtées rencontrent divers problèmes qui les empêchent de pratiquer la pisciculture.

A. Facteurs techniques

Les femmes estiment qu'elles n'ont pas assez de compétences techniques en rizipisciculture. La plupart du temps, ce sont les hommes qui bénéficient des appuis techniques et le transfert de compétence entre conjoints n'est pas toujours évident.

B. Facteurs physiques

La nécessité d'avoir recours à une tierce personne pour effectuer les travaux d'aménagements fait partie des obstacles énumérés par les femmes. Les femmes mariées confient le rehaussement

des diguettes et le creusement des canaux refuge à leur mari. Les femmes cheffes de ménages font appel à des salariés journaliers. A noter que les femmes piscicultrices dont les maris ont des activités extra-agricoles ont aussi souvent recours à de la main d'œuvre externe.

C. Facteurs sociaux

L'accès et le contrôle des ressources foncières sont une barrière pour les femmes. Elles ne peuvent souvent mettre en valeur que des petites parcelles ou des parcelles de mauvaise qualité (mauvais accès à l'eau par exemple). Cependant, qu'elles aient accès à la terre ne signifie pas qu'elles en aient le contrôle. Parfois, la parcelle appartient à un parent, père ou frère, et c'est lui qui décide en dernier ressort de son aménagement.

4. Les blocages rencontrés des femmes par rapport aux activités du projet

D'après la base de données du projet AMPIANA, 13 % des bénéficiaires du projet sont des femmes. Lors des *focus group*, certaines femmes ont déclaré être marginalisées lors de la mise en œuvre des activités de renforcement de capacité par le projet. Pour justifier ce fait, elles ont évoqué les raisons suivantes :

► **Temps disponible pour la formation** : les femmes s'occupent des tâches ménagères

et ne peuvent pas s'absenter trop longtemps du foyer. Même si elles sont intéressées, leur activité quotidienne ne permet pas d'effectuer le déplacement jusqu'au chef-lieu de la commune, où est réalisé la formation.

► **Niveau d'instruction** : les femmes sont souvent moins instruites que leur mari et préfèrent par conséquent que ce soit ce dernier qui assiste aux réunions.

- ▶ **Pression sociale** : dans la Commune Rurale d' Antanetibe Mahazaza, district Ambohitradrimo, la règle veut que ce soit les hommes qui s'approprient dans un premier temps toutes les nouvelles activités, et donc participent aux formations.
- ▶ **Approche du projet** :
 - ✓ Les femmes ne se sont pas senties conviées aux activités proposées par le projet car leur présence n'était pas explicitement demandée dans les messages d'information relatifs aux ateliers.
 - ✓ Les techniciens piscicoles (ACP), au moment de leur suivi-accompagnement, ont l'habitude de s'adresser directement aux chefs de ménages, et donc aux hommes.



5. Propositions d'amélioration

En vue d'améliorer la méthodologie d'intervention du projet pour augmenter la participation féminine, les participantes au *focus group* ont émis un certain nombre d'idées présentées ci-dessous :

- ▶ **Amélioration de la capacité technique des femmes** :



- ✓ Permettre aux femmes de participer à des visites d'échange organisées ;
- ✓ Organiser des formations spécialement pour les femmes ;
- ✓ Inciter la mise en place d'organisations paysannes de piscicultrices constituées exclusivement de femmes.

- ▶ **Au moment des suivis et accompagnements** :

- ✓ Pour faciliter la communication avec les femmes candidates à la pisciculture, confier le travail à une femme technicienne ;
- ✓ Elaborer des outils/méthodologie de formation adaptés au niveau d'instruction des femmes (exemples : des supports audio-visuels ou comprenant des images);
- ✓ Adapter le planning des techniciens à des heures correspondantes à la disponibilité des femmes ;
- ✓ Effectuer les formations au sein du village ou dans les limites du fokontany, pour éviter que le lieu de formation soit trop éloigné du foyer ;
- ✓ Préciser dans l'affichage que les formations sont destinées aux hommes ET aux femmes.



Bibliographie

Dabbadie L. et Andria-Mananjara D. E., 2016. Synthèse de diagnostic participatif genre/pauvreté dans deux villages de l'Analamanga. Projet AMPIANA, APDRA, 2016. 22 pages

Randrianandrasana M., 2019, Terme de référence capitalisation genre. Projet AMPIANA, APDRA, 2019, 3 pages.

Randrianetsy P., 2018. Typologie des exploitations piscicoles bénéficiaires du projet AMPIANA. Note interne, Projet AMPIANA. 47 pages.

Fertin L., 2018. Processus et conditions d'émergence des différents systèmes d'élevage piscicole sur les Hautes Terres de Madagascar. Thèse de mémoire de fin d'études. Projet AMPIANA, APDRA, 2018. 68 pages + Annexes

Virginie Le Masson V., Norton A. et Wilkinson E., 2016, BRACED , Genre et résilience, 88 pages

Vololoharimanana I., 2018, Diagnostic sur la pauvreté et le genre dans les zones d'intervention du projet AMPIANA. Projet AMPIANA, APDRA, 2018. 22 pages



La pisciculture et la pauvreté

Comptant plus de 300.000 ménages ruraux vivant sous le seuil de la pauvreté, l'Analamanga est la région de Madagascar qui présente le taux de pauvreté rurale le plus élevé du pays (IDACC, 2015). Ainsi, avec un objectif axé sur la lutte contre la pauvreté, le programme ASA a confié au projet AMPIANA la responsabilité de faire de la pisciculture une filière qui contribue à l'amélioration des conditions de vie des acteurs de la filière, et principalement des producteurs. Dans cette optique, AMPIANA a été mis en œuvre par 4 entités : deux organismes de recherche (CIRAD et FOFIFA) et deux organismes de développement (APDRA et MPE). Le projet a étroitement travaillé avec les producteurs ruraux en leur proposant de développer une activité de rizipisciculture améliorée à base de carpe, selon un modèle technique commun à toutes les interventions de l'APDRA sur les Hauts Plateaux.

Pour les parties prenantes du projet, la promotion de la rizipisciculture a clairement des effets positifs sur la situation économique des bénéficiaires. Or, comme il a été montré qu'il n'existait pas de relation systématique entre l'aquaculture et la réduction de la pauvreté (Little et al, 2012), des études ont été menées pour s'assurer de la réalité de cette contribution. Elles visaient à répondre aux questionnements suivants :

- ▶ Comment se caractérise la pauvreté dans les zones d'intervention d'AMPIANA?
- ▶ Quel effet l'action a-t-elle eu sur le plan de la réduction de la pauvreté des bénéficiaires ?
- ▶ Les pré-requis du développement de la rizipisciculture proposée permettent-ils de toucher toutes les catégories socio-économiques de ménages des Hauts Terres ?

Un premier diagnostic participatif genre / pauvreté, réalisé en début de projet, a permis d'évaluer le contexte de la pauvreté dans le monde rural malgache (réalisé par Dabbadie et Andria-Mananjara en 2016, dans deux villages d'intervention du projet). Il a été suivi d'un second diagnostic visant à évaluer l'effet de l'action du projet sur la catégorisation socio-économique des ménages (étude menée en 2018 par Vololoharimanana, dans les mêmes villages que la précédente). Une étude des exploitations agricoles de 150 bénéficiaires a également été menée pour mieux connaître leur situation socio-économique (Randrianetsy, 2018). Enfin, une dernière étude s'est focalisée sur les conditions d'émergence des différents systèmes d'élevages piscicole sur les Hauts Plateaux malgache (Fertin, 2018).



1. La pauvreté dans la ruralité malgache : une pauvreté à multiple facette

La pauvreté est multidimensionnelle et complexe. Elle ne se limite pas aux revenus des ménages mais touche aussi l'alimentation, le bien-être, la santé, les relations sociales, etc. La compréhension de la pauvreté dans le monde rural malgache est assez complexe. Elle est de plus influencée par des faits historiques, tels que les catastrophes naturelles ou l'insécurité chronique. Dans ces cas, la résilience des ménages dépend de leur vulnérabilité et des moyens d'existence qu'ils possèdent.

Concernant la détermination de la pauvreté des ménages, la période de soudure est toujours l'indicateur qui différencie les personnes aisées des personnes pauvres. Mais, bien que la pauvreté soit fréquemment perçue de la même manière dans des environnements plus ou moins similaires, la caractérisation de la pauvreté reste relative.

Dans les zones d'intervention d'AMPIANA, la pauvreté est différente en fonction de la distance par rapport à la capitale. Les zones rurales isolées

et les zones péri-urbaines n'ont ainsi pas toujours les mêmes indicateurs en termes de pauvreté. Le tableau suivant résume les caractéristiques de la pauvreté et de la richesse pour ces deux types de zone d'intervention.



Tableau 1 – Caractérisation de la pauvreté dans les zones péri-urbaines et les zones rurales

	Zone péri-urbaine	Zone isolée rurale
Critères de bien-être ou indicateurs d'aisance	Possession de bovins Propriété foncière Apparence des maisons Statut social Possession de matériel agricole Activités extra-agricoles Niveau d'étude	Possession de bovins Propriété foncière Véhicule Possession de matériel agricole
Critères de pauvreté	Non possession de foncier Vente de force de travail Possession de maison Niveau d'étude	Non possession de foncier Pas ou peu de bovins Vente de force de travail Age et situation matrimoniale (les personnes âgées et jeunes ainsi que les célibataires sont considérées comme pauvre)
Importance de ressource	Terres agricoles Cheptel animal Eau potable	Ressources sociales Terres agricoles Infrastructures (routes)

Source : (Dabbadie et al, 2016)

Dans les zones rurales, la pauvreté est toujours mesurée à travers les facteurs de production tels que le foncier et le cheptel bovin. Toutefois, la pauvreté dans les zones rurales n'est pas un état stationnaire car la situation de pauvreté est souvent liée au stade de vie et à la situation matrimoniale. Ainsi, le changement de l'un de ces paramètres au cours de l'existence peut s'accompagner d'une acquisition de facteurs de production et, par conséquent, d'une amélioration des conditions de vie. La pauvreté dans les zones rurales est alors considérée comme « transitoire » ou « relative »¹, car les personnes qualifiées de pauvres sont susceptibles d'évoluer progressivement au cours de leurs années d'activité dans l'agriculture.

Dans les zones péri-urbaines de la capitale, la pauvreté est principalement définie par l'insuffisance des ressources foncières d'une famille, celles-ci ne lui permettant pas de générer des conditions de vie acceptable, notamment en termes d'alimentation. Le recours à la vente de force de travail en est la lourde conséquence. Pour ces habitants de la zone péri-urbaine, la pauvreté est « permanente » ou « absolue »², car l'évolution des conditions de vie ne va pas de pair avec l'âge des principales personnes actives. La pauvreté se révèle donc plus menaçante en milieu péri-urbain qu'en zone rurale isolée.

1 . La pauvreté est « permanente » ou « absolue » quand le développement des habitants est bloqué par certains facteurs incontournables. Ces facteurs les empêchent de se sortir de la pauvreté.

2 . La pauvreté « transitoire » ou « relative » est un état de pauvreté pour lequel les habitants peuvent encore résoudre les problèmes liés à celle-ci.



2. Les effets du projet sur la réduction de la pauvreté d'une localité

La pauvreté des zones d'interventions d'AM-PIANA étant différente en fonction de la distance par rapport à la capitale, l'équipe projet a voulu évaluer l'effet de l'adoption de la pisciculture qu'elle promeut sur la pauvreté des ménages bénéficiaires, en distinguant les zones péri-urbaines et les zones rurales. Les diagnostics de Dabbadie et Andria-Mananjara (2016) puis de Vololoharimanana (2018) ont donc visé deux *fokontany*³ représentatifs de cette diversité : le

fokontany de Andranomanjaka (zone péri-urbaine) et celui de Manazary (zone rurale isolée). Dans ces *fokontany*, les nombres de bénéficiaires du projet AMPIANA étaient les suivants :

- ▶ **Andranomanjaka** : 2016: 6 bénéficiaires / 2018: 11 bénéficiaires
- ▶ **Manazary** : 2016: 8 bénéficiaires / 2018: 14 bénéficiaires

La figure ci-dessous représente l'évolution de leur niveau de vie.



Figure 1 : Évolution de niveau de vie des bénéficiaires de APDRA dans les fokontany Andranomanjaka (Flaferana) - zone péri-urbaine - et Manazary (Ambohitromby) - zone rurale

Source : Vololoharimanana, 2018

³ . La plus petite unité administrative dans la société malgache correspondant à des subdivisions d'une commune. Il est composé d'un ou de plusieurs villages ou hameaux.

Le résultat de cette comparaison est cependant discutable car de grosses différences existent entre les deux enquêtes :

- ▶ la caractérisation des catégories socio-économiques des bénéficiaires (riches, plutôt riches, plutôt pauvres, pauvres) a été faite par des personnes ressources qui ont donné leur perception de la situation socio-économique de chaque ménage. Or ces personnes ressources n'étaient pas les mêmes pour les deux enquêtes. Leur perception et leur classement a donc pu être très différent.
- ▶ les mouvements de populations (arrivées, départ, décès, nouveaux ménages) font que l'analyse n'a pas été faite sur les mêmes personnes entre 2016 et 2018.

Par ailleurs, sans enquête approfondie, le changement de catégorie socio-économique d'un ménage entre 2016 et 2018 ne peut pas être attribué au seul développement de la pisciculture grâce au projet AMPIANA.



Pour la zone péri-urbaine (Andranomanjaka), le nombre des bénéficiaires des catégories aisées (« plutôt riches » et « riches ») aurait augmenté de 2016 à 2018, alors que celui des « plutôt pauvres » aurait diminué. Cela tendrait à montrer que la pisciculture aurait permis d'améliorer le niveau de vie des bénéficiaires.

Pour la zone rurale isolée (Manazary), les nombres de bénéficiaires « pauvres » et « riches » auraient diminué. En faisant l'hypothèse que ces changements de catégories pourraient être attribués aux seuls effets du développement de la pisciculture, ces évolutions pourraient s'expliquer ainsi : l'augmentation du nombre de pisciculteurs, conjuguée à une faible demande dans le *fokontany*, a saturé le marché local et l'enclavement du *fokontany* n'a pas facilité la recherche de nouveaux débouchés. L'accès au marché serait donc déterminant pour que la pisciculture puisse avoir un effet sur le niveau de vie des pratiquants allant au-delà de la seule amélioration de la sécurité alimentaire – liée à l'autoconsommation du poisson produit.

L'étude de la situation socio-économique de 150 ménages, menée par Randrianetsy (2018), a en revanche permis de démontrer que :

- (i). la pisciculture contribue à une augmentation des revenus du ménage de l'ordre de 13% en moyenne,
- (ii). le niveau de revenus supplémentaires apporté par la pisciculture varie en fonction de l'activité piscicole : 8% pour le grossissement et 16% pour l'alevinage,
- (iii). la pisciculture participe à l'amélioration de la sécurité alimentaire puisque 40% des bénéficiaires d'AMPIANA pratiqueraient l'activité dans un but d'autoconsommation.

3. L'adéquation des modèles proposés par le projet aux différentes catégories socio-économiques de la population rurale

Même s'il est indéniable que la pisciculture est rentable et que des choix de modèles sont possible pour les pisciculteurs afin de mieux correspondre au contexte de leur exploitation, le constat général, illustré par la Figure 1, est que le projet tend à appuyer les personnes plutôt aisées dans la société (plus 80% des bénéficiaires recensés dans



les études de Vololoharimanana, Dabbadie et Andria-Mananjara). Effectivement, l'adoption de la rizipisciculture dépend de la capacité productive des ménages, qui est elle-même fonction des ressources que possèdent les ménages. Ces ressources sont de 5 ordres : financier, productif, foncier, social et naturel (Figure 2).



Figure 2 : Mise en valeur du modèle APDRA faces aux problématiques paysannes

Source : (Fertin, 2018)

L'analyse réalisée par Fertin (2018) à ce sujet est synthétisée ci-dessous.

- **Ressources foncières** : L'accès au foncier le facteur déterminant l'adoption de la rizipisciculture. Il peut se présenter comme étant une contrainte majeure dans l'expansion de l'activité. Les propriétaires terriens ont la possibilité de pratiquer la rizipisciculture dans les rizières qui leur appartiennent. Lorsque les producteurs ne possèdent pas assez - ou pas du tout - de rizières, l'accès au foncier pour développer une activité piscicole est difficile. Pour d'autres activités, le métayage permet

de pallier ce problème. Cependant, les aménagements requis pour le grossissement des carpes (creusement de canaux refuge) sont souvent interdits par les propriétaires terriens. Et lorsque ceux-ci acceptent, le coût du métayage est souvent revu à la hausse.

Notons par ailleurs qu'il est plus rassurant d'investir dans un aménagement sur des terres immatriculées que sur des terres non immatriculées. Or, une poignée de propriétaires seulement parvient à faire cette démarche administrative longue et coûteuse. Cela peut aussi limiter les investissements piscicoles.

- **Ressources naturelles** : L'emplacement des terres conditionne leur disponibilité en eau (permanente ou temporaire) et peut par conséquent représenter une limite au développement de la rizipisciculture. Ceux qui possèdent des rizières avec un accès à l'eau abondant et contrôlé peuvent faire prospérer des activités d'alevinage et de grossissement. La possession d'étangs constitue aussi un grand atout dans les activités piscicoles. Or, les propriétaires disposant des meilleurs accès à l'eau sont en général des personnes aisées, ayant bénéficié d'héritages ou ayant vécu suffisamment longtemps sur une zone pour développer leur ressources foncières.
- **Ressources productives** : La rizipisciculture promue par l'APDRA requiert une alimentation périodique et une fertilisation systématique pour pouvoir obtenir le résultat escompté. De ce fait, pour optimiser

l'élevage, la disponibilité de résidus végétaux issus de la culture - pour l'alimentation - et de fumier - pour la fertilisation - est un atout. Les ménages disposant d'un système de production large et varié sont donc mieux placés pour développer l'activité.

- **Ressources financières** : Quel que soit le système piscicole choisi par le paysan, la rizipisciculture nécessite la disponibilité d'une trésorerie, tant pour l'acquisition de géniteurs pour l'activité d'alevinage que pour l'achat d'alevins pour le grossissement. A ceci s'ajoutent les coûts liés à la main d'œuvre engagée pour réaliser l'aménagement des rizières. La période de réalisation des aménagements pour le grossissement coïncide en effet avec les périodes de grands travaux pour les cultures (cf. Figure 3). Un recours à la main d'œuvre salariée s'impose donc le plus souvent pour pouvoir mener de front ces activités.

	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Semi en pépinière		Labour et billons	Fertilisation	Traitement	Récolte et conditionnement								
		Gros oignons											
		Labour	Billonnage	Traitement			Récolte						
		Tomates											
Labour		Traçage, billonnage, fertilisation		Traitement	Récolte								
		Haricot											
			Aménagement rizière			Ponte		Empoisonnement		Grossissement			
		Rizipisciculture											
					Ecole								
			Aménagement rizière			Labour et hersage	Repiquage et sarclage				Sarclage manuel		Récolte
						Riz							

Figure 3 : Calendrier culturel des différentes productions en région Imerina en fonction de l'atelier piscicole

Source : Fertin, 2018





La période d'achats des alevins correspond aussi à une période de pic des besoins de trésorerie des ménages. Elle coïncide en effet avec la période d'achat des semences, de paiement de la main d'œuvre et de rentrée scolaire des enfants.

Spécifiquement pour l'acquisition d'alevins, une alternative peu avantageuse pour les pisciculteurs à faible trésorerie est constatée. Ces derniers échangent leur force de travail contre des alevins cependant, au final, le prix des alevins leur revient à plus du double du prix du marché.

► **Ressources sociales** : En milieu rural, certaines personnes ont des responsabilités particulières au sein du village, tels

que les maires, les chefs *fokontany* ou ceux qui exercent des métiers au contact de la communauté : pasteurs, commerçants, etc. Ces personnes, qui sont aussi souvent des notables, sont plus facilement au courant des nouveautés du village, et donc mieux informées de la pisciculture promue par l'APDRA. Les techniciens du projet sont aussi plus à l'aise pour les approcher. A l'inverse, les personnes ayant un réseau social limité, un statut social peu important et qui ont souvent des contraintes budgétaires fortes, prennent du temps à s'imprégner du modèle ou n'arrivent pas à avoir des résultats conséquents. Ils sont alors moins accompagnés par les techniciens.

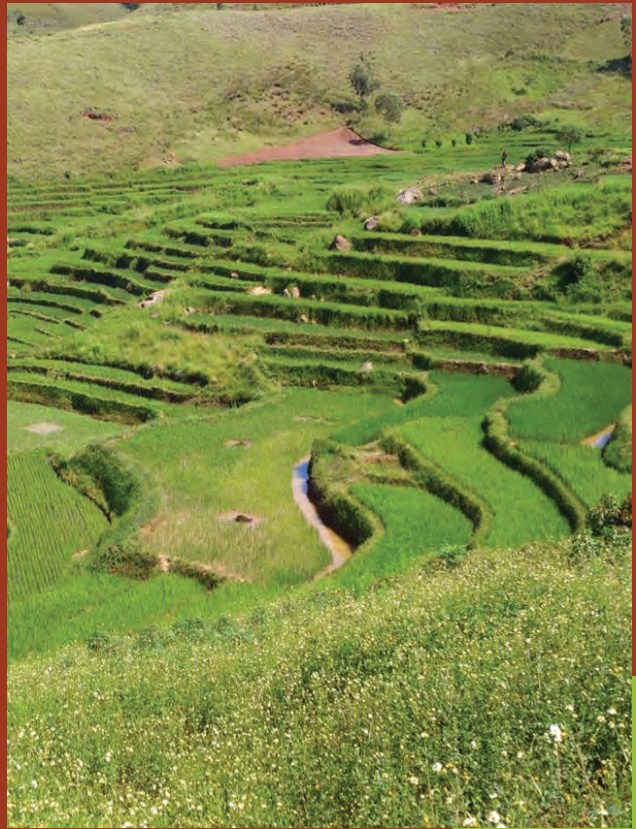
Suite à cette étude, l'APDRA Madagascar a entamé une réflexion sur le long terme, afin de déterminer comment mieux toucher les ménages les plus défavorisés, caractérisés par :

- ✓ une faible possession de rizières, avec une irrigation insuffisante et non maîtrisable ;
- ✓ le recours au métayage agricole ;
- ✓ une disponibilité en trésorerie faible ;
- ✓ un système de production ne procurant pas de sous-produits agricoles ou de fertilisants ;
- ✓ une reconnaissance sociale faible, peu de liens de communication avec les personnalités importantes du village.

4. Conclusion et recommandations

L'analyse de la pauvreté au sein des zones d'intervention du projet AMPIANA montre que les défis rencontrés par « les pauvres », bien qu'ils soient énormes, ne sont pas identiques. Si les ménages en zones rurales souffrent de l'enclavement qui ne leur permet pas d'optimiser les avantages qu'ils pourraient tirer de la rizipisciculture, les ménages péri-urbains sont plus affectés par le manque de foncier pour développer cette activité. La pauvreté dans les zones péri-urbaines semble ainsi être plus aigüe et une amélioration de la situation semble plus difficile à initier.

Mais au-delà des problématiques caractéristiques des zones, il a été montré également que le modèle de rizipisciculture APDRA offre un choix de systèmes d'élevage permettant vraiment d'améliorer les conditions de vie des paysans bénéficiaires. Il permet d'améliorer les revenus des ménages et donne un meilleur accès aux protéines animales. Toutefois, ce modèle n'est pas adapté à toutes les couches de la population



rurale car il implique la possession de ressources de divers ordres, qui ne sont pas forcément à la disposition des plus pauvres.

Ainsi, pour lutter contre la pauvreté à travers la pisciculture dans une approche de non-octroi de subvention, l'APDRA doit moduler son action en fonction des contraintes qu'affrontent les catégories socio-économiques ciblées. L'intervention doit aussi être conçue pour éviter de creuser les écarts entre les différentes catégories socio-économiques au sein d'un village. Pour ce faire, un travail sur la pisciculture de tilapia et de carassins (trondro gasy) pourrait être intéressant. Ce sont des espèces déjà élevées par les ménages les plus pauvres, avec très peu d'investissement. Une amélioration de la production de ces élevages, par la mise au point de pratiques innovantes tenant compte des facteurs de production disponibles, représenterait un grand pas vers l'amélioration des conditions d'existence des ménages les plus pauvres.





Bibliographie

Dabbadie L. et Andria-Mananjara D. E., 2016. Synthèse de diagnostic participatif genre/pauvreté dans deux villages de l'Analamanga. Projet AMPIANA, APDRA, 2016. 22 pages.

Fertin L., 2018. Processus et conditions d'émergence des différents systèmes d'élevage piscicole sur les Hautes Terres de Madagascar. Thèse de mémoire de fin d'études. Projet AMPIANA, APDRA, 2018. 68 pages+Annexes.

IDACC Consulting, 2015, Conception et réalisation de l'étude de situation initiale du Programme d'Appui à l'Agro-Sylviculture autour d'Antananarivo ASA-Rapport final. Programme ASA, 2015, 101pages +Annexes.

Little, D.C., Barman, B.K., Belton, B., Beveridge, M.C.M., Bush, S.J., Dabbadie, L., Demaine, H., Edwards, P., Haque, M.M., Kibria, G., Morales,

E., Murray, F.J., Leschen, W.A., Nandeesh, M.C., Sukadi, F., 2012. Alleviating poverty through aquaculture: progress, opportunities and improvements, in: Subasinghe, R.P., Arthur, J.R., Bartley, D.M., De Silva, S.S., Mohan, C., Halwart, M., Hishamunda, N., Sorgeloos, P. (Eds.), Farming the Waters for People and Food. Global Conference on Aquaculture 2010, Phuket, Thailand. 22–25 September 2010. FAO & NACA, Rome, Italy & Bangkok, Thailand, pp. 719–783.

Randrianetsy P., 2018. Typologie des exploitations piscicoles bénéficiaires du projet AMPIANA. Note interne, Projet AMPIANA. 47 pages.

Vololoharimanana I., 2018, Diagnostic sur la pauvreté et le genre dans les zones d'intervention du projet AMPIANA. Projet AMPIANA, APDRA, 2018. 22 pages.



Le projet AMPIANA est mis en oeuvre par:



"Ce document a été produit avec le soutien financier de l'Union Européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du projet AMPIANA et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union Européenne"